

NUMÉRO E-E146101

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2024

ÉDITÉ LE 24/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/07/1985

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2000B00164

Siret : 331 594 432 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 83 00241

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP CAP 2000 - 461475/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP CAP 2000 - 461475/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : DUPOIX ENTREPRISE

RUE DU COMMERCE
15170 NEUSSARGUES MOISSAC

Téléphone : 04 71 20 51 42

Portable :

Site Internet :

E-mail : laurent.dupoix@gmail.com

Responsabilité légale :

DUPOIX LAURENT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	10/12/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/05/2020
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	29/06/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	29/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOUR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.